



Caisse de
PRÉVOYANCE SOCIALE
Saint-Pierre et Miquelon



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON



Ville de Saint-Pierre

MIQUELON-LANGLADE



SAINT-PIERRE ET MIQUELON



Saint-Pierre
et Miquelon

Collectivité Territoriale

Mission enfance-jeunesse 9-30 ans Saint-Pierre-et-Miquelon

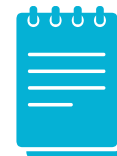
Projet territorial jeunesse



 **compas**
Au service du sens

Juillet 2020

Objectifs et modalités de la mission jeunesse 9-30 ans



Analyse des besoins et de l'offre de services / Enjeux

Partage du diagnostic avec les partenaires
Travail sur les orientations et les pistes d'action (décembre 2019)
Plan d'actions de la politique jeunesse du territoire

50 structures / services SPM rencontrés

110 jeunes écoutés

100 personnes
(entretiens individuels ou en semi-collectifs)

BAROMETRE JEUNESSE

Plus de 500 jeunes ont répondu à 1 questionnaire

Classes CTJ

Groupes de 2 à 15 via les associations

Mission commanditée par toutes les institutions de l'archipel

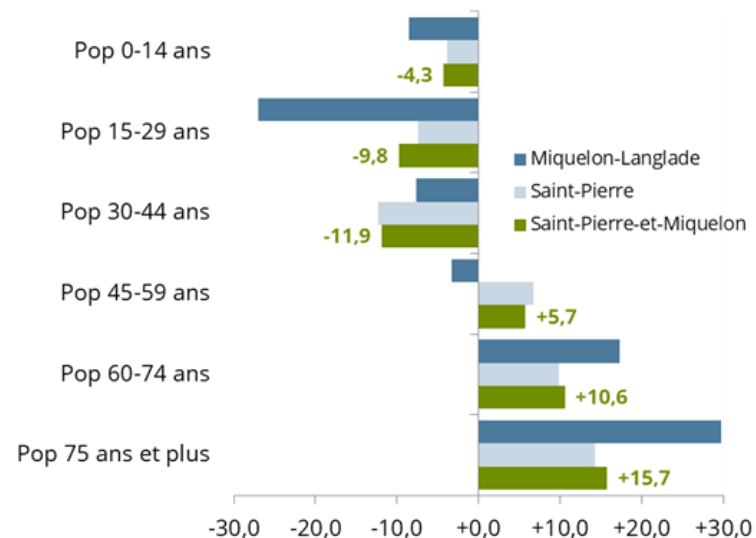


Données de cadrage

Données de cadrage – La démographie



- Une légère déprise démographique depuis 1999 (-300 habitants)
- 6 008 habitants en 2016 dont 596 à Miquelon
- Une dynamique démographique nettement différenciée entre générations : entre départ des jeunes et vieillissement de la population
 - un creux marqué pour les 18/29 ans traduction de la nécessité d'accéder à une offre de formation hors SPM
 - les 30-44 ans enregistre la diminution la plus importante (-12%)



Source : Insee Recensements & Agence de la France d'Outre Mer - Traitement Compas

Evolution de Saint-Pierre-et-Miquelon depuis le milieu du 20ème siècle

Source : Insee Recensements & Agence de la France d'Outre Mer - Traitement Compas

Données de cadrage - Les jeunes dans l'archipel



- 1 339 jeunes de 9 à 30 ans dont :
 - 125 résident à Miquelon (9%)
 - 727 mineurs (65 à Miquelon)
 - 612 jeunes de + de 18 ans (60 à Miquelon)
 - Une surreprésentation des jeunes mineurs vivant au sein d'une famille monoparentale à Miquelon-Langlade : 1 jeune de 11-19 ans / 5 vit au sein d'une famille parentale (24,9% en métropole)

	Miquelon-Langlade	Saint-Pierre	Saint-Pierre-et-Miquelon
9 ans	11	71	82
10 ans	4	83	87
11 ans	6	67	73
12 ans	8	69	77
13 ans	6	71	77
14 ans	4	73	77
15 ans	7	78	85
16 ans	7	75	82
17 ans	12	75	87
Sous total 9-17 ans	65	662	727

Dénombrement par tranche d'âge annuelle
Source : Insee RP 2016 - Traitement Compas

Données de cadrage - Les jeunes dans l'archipel



➤ La part des jeunes aux études en métropole ou au Canda, est variable selon les âges et le genre :

- être une jeune femme et avoir 20 ans, c'est dans 80% des cas, être en étude hors de l'archipel (54% des garçons)
- en moyenne, on peut estimer que 35% des jeunes femmes de 15/26 ans de l'archipel sont en étude hors du territoire (29% pour les hommes)
- de 18 à 21 ans la majorité des jeunes poursuivent leur étude en métropole ou au Canada.
- la part des garçons quelque soit la tranche d'âge est moins élevée que celles des filles
- autour de 38 boursiers lycées par an et 250 étudiants

	Nb de jeunes de 15 à 26 ans (population résidente INSEE 2016 + boursiers lycéens et étudiants 2016/2017		Part des boursiers au regard de l'ensemble des jeunes de la tranche d'âge	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
15 ans	38	48	3%	0%
16 ans	47	45	11%	11%
17 ans	69	71	39%	37%
18 ans	64	53	61%	55%
19 ans	31	38	55%	55%
20 ans	40	35	80%	54%
21 ans	28	33	64%	48%
22 ans	31	36	42%	22%
23 ans	36	39	28%	28%
24 ans	27	31	4%	10%
25 ans	24	25	4%	8%
26 ans	30	30	3%	0%
TOTAL	465	484	35%	29%

Données de cadrage - Les jeunes dans l'archipel



➤ En terme d'autonomie, les jeunes de SPM présentent un profil relativement éloigné de ceux de la métropole :

- si entre 20 et 24 ans ils sont moins souvent autonomes (50% d'entre eux contre 60% sur le continent)
- la situation est totalement l'inverse chez les 25-29 ans dont 83% sont autonomes sur l'archipel (53% en métropole)
- 72% des 20-29 ans autonomes de SPM sont en couple (50% en métropole)

➤ Un fort taux d'activité chez les 25/29 ans :

- Sur les 540 jeunes de 15-24 ans résidant à SPM, 215 sont actifs (taux d'activité : 40%) et 170 sont en emploi (taux d'emploi : 31%)
- Un cinquantaine de jeunes de 15/29 ans disposant d'un bas niveau de formation (brevet des collèges ou pas de diplôme), soit 10% (17,3% en métropole)

	Miquelon-Langlade	Saint-Pierre	Saint-Pierre-et-Miquelon
18 ans	3	46	49
19 ans	6	25	31
20 ans	3	21	24
21 ans	4	23	27
22 ans	3	43	46
23 ans	5	49	54
24 ans	5	49	54
25 ans	8	38	46
26 ans	4	55	59
27 ans	4	54	58
28 ans	8	38	46
29 ans	2	60	62
30 ans	5	51	56
Sous total 18-30 ans	60	552	612

Démembrement par tranche d'âge annuelle
Source : Insee RP 2016 - Traitement Compas

Niveaux de formation des jeunes de 15-29 ans non-scolarisés
Source : Insee RP 2016 - Traitement Compas



Les jeunes 9-17 ans

La scolarité

L'offre de loisirs

Zoom sur Miquelon

Analyse-synthèse / scolarité 9-17 ans



POINTS FORTS

- Des classes avec des effectifs peu importants
- Des équipes pédagogiques stables
- Des résultats très satisfaisants aux examens
- Des orientations professionnelles plus fortes qu'en métropole
- Une offre culturelle et sportive complémentaire dans le cadre scolaire
- Ambition de l'Education Nationale sur le développement de l'anglais
- Une ambiance globalement sereine
- L'aboutissement de l'internat à SP pour les lycéens miquelonnais (avec un projet d'intégration important)

PISTE DE PROGRES

- Une baisse des effectifs à 10 ans préoccupante en particulier sur les filières du lycée professionnel et l'école du socle à Miquelon
- Une adaptation des filières professionnelles au regard des besoins en main d'œuvre de l'archipel (GPEC à concrétiser)
- La reconnaissance du CIO par les familles et les élèves sur les questions d'orientation (SP et Miquelon)
- Un suivi des élèves repéré par les établissements (et leur famille)

Analyse-synthèse / offre de loisirs 9-17 ans



POINTS FORTS

- *Un environnement de vie très favorable à l'autonomie des jeunes dans les temps libres des jeunes, mais qui peut induire certaines conduites à risque*
- *Des nombreuses associations sportives accompagnent les jeunes sur leur temps libre dès 9 ans (spécificités SPM par rapport à la Métropole)*
- *Des équipements sportifs de qualité, des associations (et les jeunes pratiquants) fortement soutenus par la CT et l'Etat*
- *Des lieux de rassemblement extérieurs-intérieurs divers fortement investis par les jeunes (certains cependant à repenser ou à réhabiliter)*
- *Des activités loisirs en été à partir de 9 ans -CCAS, CT, associations-... (mais peu coordonnées et pensées entre acteurs et avec les jeunes)*
- *Des événements festifs intergénérationnels nombreux et plébiscités*

PISTE DE PROGRES

- *Une offre culturelle de qualité mais à compléter (musique, danse, arts plastiques, théâtre...)*
- *Des équipements/services culturels (médiathèque, spectacles, cinéma, musée) à développer en direction d'un public jeunes*
- *Une offre de loisirs généraliste à repenser pour les 9/12 ans*
- *Un espace jeunes 13/17 ans à repenser en profondeur*
- *Une coordination « jeunesse » des activités loisirs, sportives et culturelles à renforcer*
- *Une implication des jeunes dans la co-construction des différents outils à renforcer (via un CTJ plus ouvert et sous d'autres formes ?)*

Analyse-synthèse / offre de loisirs 9-17 ans à Miquelon



POINTS FORTS

- *La MDL : un acteur quasi unique sur l'île ; animations à destination des enfants et des jeunes ; nombreuses activités mixtes (ados/ adultes) ; importance du lien social intergénérationnel et des amplitudes horaires d'ouverture*
- *Un volet « activités physiques » fort (profil des salariés de la MDL)*
- *Un équipement à la hauteur des besoins mais vieillissant*
- *Un rôle fondamental de l'ASM l'été en particulier*
- *La présence de la Maison de l'environnement*
- *Des activités culturelles de qualité, financées et gérées en grande partie par la CT (vacances et en semaine) à maintenir*
- *Importance des événements festifs comme à SP*

PISTES DE PROGRES

- *Foyer ado : une réflexion à mener dans une approche basée sur l'écoute, l'accompagnement individuel et plus collectif ; des modalités d'organisation des séjours à débattre*
- *Compléter l'offre de loisirs en lien avec la MNE, la bibliothèque et les autres associations de l'île*
- *Une programmation cinéma à renforcer ; des activités culturelles à maintenir*
- *Une offre de séjours à compléter au regard des besoins*



Les jeunes 9-30 ans

Un certain mal être

Des jeunes porteurs de handicap

La protection de l'enfance, la précarité
et la délinquance des jeunes

Analyse-synthèse / Un certain mal-être des jeunes



POINTS FORTS

- Une prise de conscience et une préoccupation de l'ensemble des acteurs de cette problématique et des jeunes eux-mêmes (feuille de route Santé - ATS)
- Des moyens financiers et humains en curatif significatifs, avec une offre de service spécifique (CMPEA...)

PISTES DE PROGRES

- Créer les conditions pour que les institutions/associations soient identifiés par les jeunes comme « ressources » en cas de problème
- Des difficultés à « parler » et à « se confier » pour les jeunes (en dehors de la famille) : regard des autres, « tout se sait »
- Forme « d'impunité » ressentie par les jeunes par rapport à des situations de harcèlement, trafic de drogues, consommation d'alcool, cadre et limites sur les libertés...
- Des actions de « prévention » et des modalités d'accompagnement à co-construire entre les partenaires
- Un lieu « neutre » pour aborder ces sujets à imaginer ?

Analyse-synthèse / jeunes porteurs de handicap



POINTS FORTS

- *Un travail de longue haleine autour des enfants porteurs de handicap sur l'archipel : ATS, Maison territoriale de l'Autonomie, l'Education Nationale, Association Vivre Ensemble (SESSAD)*
- *Une inclusion scolaire favorisée*
- *Des moyens financiers, une vigilance sur ce public de l'ensemble des partenaires*

PISTES DE PROGRES

- *L'accessibilité de la ville et des équipements à renforcer*
- *Une marge de progression dans l'inclusion de ce public dans le milieu ordinaire (associations, structures, entreprises...)*
- *Dans le cadre de l'inclusion scolaire :*
 - *un approfondissement dans le suivi des situations individuelles (outils pédagogiques à fournir...)*
 - *une explication du handicap auprès des autres élèves*
- *Le temps de « répit » pour les familles à conforter : temps de midi, vacances (août)...*



POINTS FORTS

- *La mise en place d'un service social et d'un service de protection de l'enfance gérée par la CT est un vrai plus pour le suivi des familles fragiles*
- *La nature et le nombre de faits de délinquance des mineurs et des jeunes majeurs sont limités ; mais une vigilance à avoir (en lien avec les jeunes ayant un certain mal-être, des défaillances parentales, des conduites à risque...)*

PISTE DE PROGRES

- *Les conditions d'une mise en lumière et d'une prise en charge des situations de jeunes et de leur famille (regard des autres, peur du jugement, préjugés, stigmatisation...)*
- *Le repérage des situations d'enfants, de jeunes potentiellement à risque (décrochage scolaire, incivilités...) et un accompagnement*
- *La recherche de solution d'éloignement des enfants en cas de négligence grave des parents*
- *Une marge de progression dans l'appropriation de la loi (hygiène et sécurité ; alcool au volant, usage et trafic de stupéfiants...), avec un certain silence et une banalisation des jeunes et des parents*
- *Une régulation et des référents adultes (écoute/accompagnement) à imaginer sur les temps libres non encadrés (espaces extérieurs notamment)*



Les jeunes à partir de 18 ans

La poursuite d'études

Le contexte économique et l'emploi

Les freins à l'installation et au retour

Analyse-synthèse / la poursuite d'études



POINTS FORTS

- *Le départ en Métropole ou au Canada inscrit depuis l'enfance dans le parcours des jeunes*
- *Autour de 55% d'une classe d'âge poursuit ses études en Métropole ou au Canada*
- *Une faible proportion de retours précoces, mais des situations individuelles de mal-être importantes*
- *Des dispositifs financiers très conséquents pour la poursuite d'études de la part de la CT, sans condition de ressources ni de retour sur l'Archipel (+ Etat pour le transport)*
- *La CPS a un service social pouvant répondre aux questionnement des jeunes*

DES PISTES DE PROGRES

- *Des dispositifs/actions de préparation au départ et d'accompagnement in situ à repenser entre les acteurs et avec l'implication des jeunes*
- *Un observatoire à construire sur le parcours des jeunes*
- *Des liens à consolider avec les services en métropole : orientation, suivi administratif ou social (CIO, CROUS, CPAM), hors CAF (réseau mis en place par la CPS)*
- *2 réseaux en métropole peu connus par les jeunes*
- *Une certaine pudeur des jeunes (et leur famille) pour solliciter de l'aide*
- *Poids en forte évolution des étudiants au Canada (Québec + écoles privées)*

Analyse-synthèse / économie-emploi pour les jeunes



POINTS FORTS

- Un chômage des jeunes faible, un petit volume de jeunes décrochés et un taux d'activité élevé
- Pôle Emploi (accompagnement au cas par cas) + appui des dispositifs IAE
- Un schéma de développement stratégique
- Une communication des potentialités de développement en Métropole et la capacité de mobilisation de financements européens/nationaux

PISTES DE PROGRES

- Une dynamique économique perçue comme peu favorable par les jeunes (domination de l'emploi public et de l'emploi privé peu qualifié)
- Une vision prospective sur la GPEC et le lien avec les études des jeunes SPM
- Un soutien à la création et à l'accompagnement des jeunes porteurs de projets
- Un accompagnement des jeunes sur l'archipel
- Des approches d'innovation pour attirer les jeunes les plus diplômés
- Une vision commune entre les différents acteurs publics et privés (ambitions/visions, stratégies, mise en œuvre de projets concrets, travail en commun...)
- Une problématique emploi accrue pour les jeunes à Miquelon

Analyse-synthèse / freins à l'installation des jeunes



POINTS FORTS

- Une préoccupation forte de tous les acteurs sur l'avenir de l'archipel, et en particulier sur l'installation et le retour des jeunes
- Le diagnostic/préconisations sur l'habitat réalisés ; qu'il reste à concrétiser
- Des expériences intéressantes à renouveler, notamment opérations location/accession (type « Pain de sucre ») très adaptées au public jeunes de SP et Miquelon

PISTES DE PROGRES

- Une adaptation de l'offre de logements en direction des jeunes
- Une politique publique de l'habitat à concrétiser (étude déjà réalisée) entre les différentes institutions avec une attention particulière à Miquelon
- Des divergences de point de vue sur la famille, qui freinent le développement d'une offre de services péri et extrascolaire (MAM, crèche parentale, restauration scolaire, ALSH après 9 ans, aide aux devoirs...)
- Un investissement très conséquent de la CT sur la formation de sa jeunesse (qualification de sa ressource humaine), mais sans équivalent sur son installation/retour (exploitation de cette ressource formée et qualifiée)



Gouvernance - partenariat



POINTS FORTS

- *Un consensus existant dans la commande de la mission jeunesse 9/30 ans*
- *Des éléments de diagnostic, des préconisations, des plans d'actions sur une grande part des domaines transversaux en lien avec la jeunesse*
- *Des moyens financiers intéressants déjà mobilisés*

PISTES DE PROGRES

- *Des consensus et des priorités à dégager entre les institutions, pour garantir une mise en œuvre opérationnelle effective d'un projet jeunesse*
- *Des partages de compétences à clarifier entre la CT et les communes*
- *Des partenariats de terrain à affiner, notamment sur la coordination et l'animation de réseaux d'acteurs, de politiques et de programmes*
- *Une cohérence et une stratégie à définir pour chacune des institutions sur des modalités d'organisation et une ingénierie adéquates pour la mise en œuvre du projet jeunesse*



Synthèse des enjeux retenus par thématiques

- Enjeu 1 - augmenter et structurer l'offre de loisirs – culture – citoyenneté
- Enjeu 2 - optimiser les réponses auprès des jeunes en fragilité
- Enjeu 3 - structurer l'accompagnement au départ des jeunes et au suivi in situ
- Enjeu 4 - la levée des freins : emploi, formation, compétence, création d'activités, logement...

Une grille de lecture pour prioriser les actions

- Pour chaque enjeu/thématique : des pistes d'actions proposées
- Pour chaque piste d'actions : définition d'un niveau de priorité + A terme une vingtaine de Fiches actions
- Travail chemin faisant... des ateliers au comité de pilotage, jusqu'à la formalisation du plan d'actions...
- 4 Niveaux de priorité :

Priorité haute

→ Consensus à poursuivre/engager/réaliser l'action et inscription dans la feuille de route à court terme (2020/2021)

Priorité moyenne

→ Engagement à réaliser l'action mais calendrier de mise en œuvre, moyens ou pilotage à préciser

Priorité basse

→ Pas d'engagement à ce stade de la réflexion : niveau de validation insuffisant ou condition de faisabilité/ressources à revoir

Non retenue

→ Action non retenue



ENJEU 1 - AUGMENTER ET STRUCTURER L'OFFRE DE LOISIRS CULTURE CITOYENNETE POUR LES 9/17 ANS			
AXES DE TRAVAIL ISSUS DU DIAGNOSTIC	ACTIONS	PILOTE	PRIORITE
Construction de différents parcours, séjours culture, citoyenneté et de loisirs	1-1 Augmentation de l'offre de loisirs culture citoyenneté	CT	2020/2021
	1-2 Création d'un espace jeunesse à Saint-Pierre	Mairie SP	2021/2022
Accompagnement des associations sportives et des acteurs culturels, artistiques, citoyens	1-3 Structuration d'un réseau et appui individuel aux associations sportives	DCSTEP	2021
	1-4 Création d'un réseau et appui individuel aux acteurs culturels, artistiques, citoyens	Chargée de Mission Culture	2021
	1-5 Adaptation de l'offre publique culturelle et artistique	CT	
	1-6 Structuration de l'offre sur la commune de Miquelon	CT	2021
Réflexions autour des salles / équipements / espaces extérieurs publiques et privés à SPM	1-7 Etude qualitative et quantitative des équipements, salles, espaces extérieurs publics (et privés)	CT	

FICHE ACTION 1-1 AUGMENTATION DE L'OFFRE DE LOISIRS CULTURE CITOYENNETE

ENJEU / THEMATIQUE	ENJEU 1 - AUGMENTER ET STRUCTURER L'OFFRE DE LOISIRS CULTURE CITOYENNETE POUR LES 9/17 ANS	PILOTE ET CO-PILOTE	CT / DCSTEP
AXE DE TRAVAIL	Construction de différents parcours culture, citoyenneté et de loisirs et séjours	PRIORITE	2020/2021
CONSTATS	<ul style="list-style-type: none"> • Une offre culturelle de qualité mais à compléter (musique, danse, arts plastiques, théâtre). • Des équipements/services culturels (musées, bibliothèques, spectacles, cinéma) à développer en direction d'un public jeunes. • Une offre de loisirs à repenser pour les 9/17 ans 	GROUPE PROJET	CPS - Mairies - EN - secteur associatif - Jeunes - chargée de mission culture
DESCRIPTION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmenter le nombre de places, de propositions de séjours généralistes portés par les associations et les collectivités (CT / mairie). Prévoir les ressources humaines associées. Identifier les sources de financement, les moyens à mobiliser (ex. : CPS , espace de vie sociale). ▪ Structurer et développer l'offre culturelle, artistique et à vocation citoyenne proposée par les collectivités, les établissements scolaires, les associations. Développer la notion de Parcours découverte « culture / arts » et « citoyenneté » sur toute l'année ainsi que des stages thématiques diversifiés pendant les vacances. ▪ Développer les actions de sensibilisation et de médiation culturelle en milieu scolaire. ▪ Impliquer les jeunes dans la conception et la construction de l'offre. <p>Des points de vigilance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mener une réflexion sur la politique tarifaire pour permettre l'accès de tous aux activités (identification des aides existantes ; réflexion sur les mesures à mettre en place pour garantir une offre accessible à tous et notamment les familles les plus modestes ex. : tarification selon ressources ou aide financière aux familles à faibles ressources via l'action sociale) - inclure dans la réflexion autour de la citoyenneté le Service National Universel pour les 16/17 ans 		

FICHE ACTION 1-2 CREATION D'UN ESPACE JEUNESSE

ENJEU / THEMATIQUE	ENJEU 1 - AUGMENTER ET STRUCTURER L'OFFRE DE LOISIRS CULTURE CITOYENNETE POUR LES 9/17 ANS	PILOTE ET CO-PILOTE	Mairie de SP / CT
AXE DE TRAVAIL	Construction de différents parcours, séjours culture, citoyenneté et de loisirs	PRIORITE	2021/2022
CONSTATS	Une offre de loisirs généraliste 9/17 ans et un espace jeunes 13/17 ans à repenser en profondeur (objectifs, lieu, modalités de gestion) avec une mission d'écoute/information/accompagnement à creuser. Une action prioritaire mise en avant par les jeunes dans le baromètre et nécessitant une forte implication des jeunes eux-mêmes.	GROUPE PROJET	DCSTEP - CPS - Mairies - EN - ATS - Jeunes
DESCRIPTION Cf. Schéma de développement stratégique 2021-2025 (fiche 2.13 Créer des lieux de vie et espaces de rencontres)	<p>Constitution rapide du groupe projet et mise au travail avec des jeunes, en intégrant les idées et réflexions des jeunes recueillies lors de la phase de diagnostic (cf. compte-rendu détaillé). Ce lieu serait accessible été comme hiver, sans inscription; il comporterait des espaces dédiés pour les jeunes (9/12 ans), les adolescents (13/15 ans) et les pré-adultes (16/18 ans), proposerait des animations et activités permettant une présence adulte professionnelle discrète mais guidante et offrirait des équipements sportifs et culturels disponibles gratuitement sur place.</p> <p>L'animation de l'espace jeunesse reposera sur une équipe de professionnels compétents et formés (éducateurs + animateurs) qui devra impliquer les jeunes dans la co-construction de l'espace et des animations et activités proposées.</p> <p>Un changement de lieu semble indispensable répondant à un minimum d'exigences (cf. CR de la réunion). L'implication des jeunes dans le choix, l'appropriation, la réalisation des travaux serait intéressante.</p> <p>Le volet « écoute, information et accompagnement » des jeunes (notamment des jeunes adultes) est à prendre en compte dans les réflexions (cf. fiche 4-4). Ces deux aspects méritent d'être travaillés de concert.</p> <p>A Miquelon, l'espace Jeunesse pourra trouver une déclinaison adaptée en prenant appui sur l'actuel foyer des ado de la Maison des loisirs.</p>		

FICHE ACTION 1-3 STRUCTURATION D'UN RÉSEAU ET APPUI INDIVIDUEL AUX ASSOCIATIONS

ENJEU / THEMATIQUE	ENJEU 1 - AUGMENTER ET STRUCTURER L'OFFRE DE LOISIRS CULTURE CITOYENNETE POUR LES 9/17 ANS	PILOTE ET CO-PILOTE	DCSTEP / CT
AXE DE TRAVAIL	Accompagnement des associations sportives et des acteurs culturels, artistiques, citoyens	PRIORITE	2021
CONSTATS	Les associations sportives sont très nombreuses et très actives en terme de propositions d'activités pendant l'année scolaire et les vacances. Cependant un déficit de coordination et d'appui est observé à l'occasion de l'organisation de manifestations, de déplacements, de séjours et pour l'utilisation de salles, les demandes de subventions, les montages de projets...	GROUPE PROJET	CPS - Mairies - Associations
DESCRIPTION En lien avec la fiche 1-4 + Cf. Schéma de développement stratégique 2021- 2025 (fiche 2.10- Renforcer et mutualiser les ressources associatives)	<p>La création d'un réseau des acteurs associatifs permettrait de répondre à plusieurs objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Gagner en visibilité et en efficacité et aboutir à une logique de co-construction pour réaliser des projets plus importants (fête des sports...) ▪ Contribuer à une dynamique locale ▪ Innover. Ex. : assurer une meilleure communication et développer une coordination entre les associations, au travers d'outils d'organisation tel que l'agenda partagé pour une planification des animations et des festivités, pour une gestion des salles, des déplacements ▪ Regrouper des savoirs et savoir-faire. Ex. : Organiser des réunions actives visant à faire émerger l'intelligence collective, organiser des formations, des réunions d'information ou des formations à destination des bénévoles/salariés sur différents domaines (accueil des enfants porteurs de handicap, organisation de séjours, programmes d'aides financières disponibles...). ▪ Accompagner les associations sur le volet administratif, aider au montage de projets, appui dans le cadre d'appels à projets, complétude des dossiers de demandes de subventions, développement de propositions d'offres de séjours généralistes 		

FICHE ACTION 1-3 STRUCTURATION D'UN RÉSEAU ET APPUI INDIVIDUEL AUX ASSOCIATIONS (éléments issus de la séance de travail)

DESCRIPTION

Tel que décliné dans le projet de fiche action 2.10 du SDS, cette dynamique pourrait être favorisée par la création d'un espace ressources dédié à l'ensemble des associations sportives et culturelles, positionné à Saint-Pierre mais d'utilité pour l'ensemble du Territoire.

Cette structure répondrait à :

- une logique de gestion des moyens : optimisation du fonctionnement, diminution de coûts, mutualisation de services (paie, comptabilité, infographie, communication sur internet...), de moyens matériels (espace dédié doté de bureaux, salle de réunion) et humains mis à disposition (assurant conseil et accompagnement)
- une logique de projet permettant au monde associatif d'apprendre à travailler ensemble, de développer un esprit de solidarité et d'entraide.

Le déploiement de cette structure d'appui collaborative se conjuguerait avec le renforcement de l'usage d'outils de communication, de diffusion et d'échanges d'informations (par exemple le web) visant à faire connaître et valoriser l'offre associative :

- calendriers des associations
- annuaire associatif décliné par champs d'activités.

FICHE ACTION 1-4 CRÉATION D'UN RÉSEAU DES ACTEURS CULTURELS, ARTISTIQUES, CITOYENS

ENJEU / THEMATIQUE	ENJEU 1 - AUGMENTER ET STRUCTURER L'OFFRE DE LOISIRS CULTURE CITOYENNETE POUR LES 9/17 ANS	PILOTE ET CO-PILOTE	Chargée de Mission Culture / CT
AXE DE TRAVAIL	Accompagnement des associations sportives et des acteurs culturels, artistiques, citoyens	PRIORITE	2021
CONSTATS	<ul style="list-style-type: none"> • Une offre culturelle publique de qualité mais à compléter (musique, danse, arts plastiques, théâtre). • Des équipements/services culturels (bibliothèques, musées, spectacles, cinéma) à développer en direction d'un public jeunes. • Une offre culturelle associative à destination des adultes existante mais peu visible et peu structurée. 	GROUPE PROJET	DCSTEP - CPS - Mairies - EN - secteur associatif
DESCRIPTION En lien avec la fiche 1-3 + cf. Schéma de développement stratégique 2021- 2025 (fiche 2.10 - Renforcer et mutualiser les ressources associatives)	<p>Une démarche d'identification des acteurs privés (auto-entrepreneurs, associations) pour connaître l'offre existante, les publics accueillis, les tarifs, etc. Pour ce faire, prise de contact direct et individuel avec les acteurs. Une attention spécifique aux associations « citoyennes » et culturelles à destination des adultes pour échanger sur la possibilité d'élargir leurs activités à un public jeunes.</p> <p>Certaines activités proposées sont gérées sous forme auto-entrepreneuriale et à ce titre pourraient être accompagnées afin de favoriser leur pérennisation.</p> <p>Le croisement de cette offre avec celle proposée par la Collectivité Territoriale est indispensable.</p> <p>La constitution progressive d'un réseau de ces acteurs permettra de consolider/créer des complémentarités entre eux et ainsi structurer une nouvelle offre (sensibilisation dans les écoles et hors temps scolaire).</p>		

FICHE ACTION 1-5 ADAPTATION DE L'OFFRE PUBLIQUE CULTURELLE ET ARTISTIQUE

ENJEU / THEMATIQUE	ENJEU 1 - AUGMENTER ET STRUCTURER L'OFFRE DE LOISIRS CULTURE CITOYENNETE POUR LES 9/17 ANS	PILOTE	CT
AXE DE TRAVAIL	Accompagnement des associations sportives et des acteurs culturels, artistiques, citoyens	PRIORITE	
CONSTATS	Une offre culturelle publique de qualité mais à compléter et des équipements/services culturels à développer en direction d'un public jeunes.	GROUPE PROJET	DCSTEP - CPS - Mairies - EN - chargée de mission culture
DESCRIPTION	<p>L'offre publique culturelle et artistique devrait s'organiser en complémentarité de l'offre proposée par les acteurs « privés » (cf. fiche 1.4). Certaines thématiques méritent d'être creusées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Musée de l'Arche : Développer l'offre sur le volet médiation « jeunes » en direction des scolaires (création d'outils pédagogiques, animations spécifiques...) et les activités hors temps scolaire à destination des jeunes. Développer les parcours culturels accompagnés d'activités familiales (ateliers transdisciplinaire...) sous réserve des moyens humains affectés. Activités jeunesse à développer autour des événements nationaux, de thématiques, de périodes historiques, pour une meilleure appropriation de l'histoire de l'archipel. ▪ La découverte et l'apprentissage de la musique. Recherche d'une complémentarité avec les praticiens « privés » qui se développent (réflexion sur la coordination, la formation, mutualisation ?). ▪ Bibliothèques : approfondir les liens avec le milieu scolaire, compléter le fonds de livre (appel à des jeunes anciens adhérents assidus, via le lycée ou autre : constitution d'un comité de lecture / d'acquisition de fonds), créer des événements de type « le livre élu », créer un coin « lecture » (Mairies) ▪ L'offre artistique (ou arts créatifs) proposée pendant les vacances à élargir dans le cadre de parcours annuel ▪ La danse se développe en direction des enfants et des jeunes, une sensibilisation en milieu scolaire est à travailler (Education Nationale) ▪ La MNE : consolidation du volet scolaire et développement de propositions d'offres de plein air à destination des jeunes hors temps scolaire sous réserve des moyens humains affectés. ▪ Le cinéma : adaptation de la filmographie en direction des jeunes. 		

FICHE ACTION 1-6 STRUCTURATION DE L'OFFRE SUR LA COMMUNE DE MIQUELON

ENJEU / THEMATIQUE	ENJEU 1 - AUGMENTER ET STRUCTURER L'OFFRE DE LOISIRS CULTURE CITOYENNETE POUR LES 9/17 ANS	PILOTE ET CO-PILOTE	CT / Mairie Miquelon
AXE DE TRAVAIL	Accompagnement des associations sportives et des acteurs culturels, artistiques, citoyens	PRIORITE	2021
CONSTATS	<ul style="list-style-type: none"> • Le manque de structuration et de coordination des actions proposées par les quelques acteurs de l'île entraîne certaines incohérences. • Des activités culturelles à maintenir, à améliorer ; une offre de séjours à compléter (par les différents acteurs...) au regard des besoins • Foyer ado : une réflexion à mener dans une approche basée sur l'écoute, l'accompagnement individuel et plus collectif. 	GROUPE PROJET	DCSTEP - CPS - Education Nationale- Associations - jeunes - délégué du préfet
DESCRIPTION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une synergie à consolider entre les différents acteurs : CT, Mairie, Education Nationale, Associations... ▪ Création d'outils de communication (agenda partagé, calendrier des animations, festivités...) pour coordonner l'offre de loisirs, culture, sports... ▪ Développement de la formation des acteurs (accueil des enfants différents...). ▪ Structuration des offres « apprendre à nager », culturelles et les séjours ▪ Accompagnement individuel des structures porteuses d'offres de loisirs, culturelles et sportives en direction des jeunes sur l'aspect administratif : montage de projet, réponse aux appels d'offres, demandes de subvention... ▪ Appui auprès des acteurs au niveau de l'animation de réseau ▪ Une Maison des Loisirs à réhabiliter (cf. étude de faisabilité septembre 2020) ▪ Un foyer ado à repenser (en lien avec la fiche 1-2 et la fiche 2-13 du SDS « créer des lieux de vie et espaces de rencontre »). 		

En lien avec les
fiches 1-3 et 1-4
« structuration d'un
réseau des acteurs
associatifs » et fiche
1-2 « création d'un
espace jeunesse » +
fiches SDS

FICHE ACTION 1-7 ETUDE QUALITATIVE ET QUANTITATIVE DES ÉQUIPEMENTS, SALLES, ESPACES EXTÉRIEURS PUBLICS (ET PRIVÉS)

ENJEU / THEMATIQUE	ENJEU 1 - AUGMENTER ET STRUCTURER L'OFFRE DE LOISIRS CULTURE CITOYENNETE POUR LES 9/17 ANS	PILOTE	CT
AXE DE TRAVAIL	Réflexions autour des salles / équipements / espaces extérieurs publics et privés à SPM	PRIORITE	
CONSTATS	<ul style="list-style-type: none"> • Des équipements sportifs de qualité dont certains sont à réhabiliter • Des associations sportives qui pratiquent parfois dans des locaux peu appropriés (absence de vestiaires...). • Des lieux de rassemblement extérieurs-intérieurs fortement investis par les jeunes mais dont certains sont à repenser ou à réhabiliter. • Des salles à destination des activités culturelles et artistiques à mobiliser. Une seule salle de spectacle qui est aussi la salle de cinéma. 	GROUPE PROJET	DCSTEP - Mairies - EN - Jeunes - DTAM SRCB
DESCRIPTION Lien avec le Schéma territorial des sports	<p>Mener un état des lieux complet des équipements, des salles disponibles, des espaces extérieurs publics (mais aussi privés ou associatifs) afin de mesurer le taux d'utilisation, la qualité du bâti, la nature des occupations, l'adéquation bâti/activités. Vérifier l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Evaluer les possibilités de mutualisations, les nécessités de réhabilitation, de développement. Définir une priorisation dans les projets de réhabilitation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'étude doit porter sur l'ensemble du bâti communal et de la Collectivité (écoles, Francoforum, CCS, musée, bâtiments non occupés, bibliothèque, centre de loisirs, etc.). - Une réflexion autour d'une maison des associations, des « arts et de la culture » est à mener. - Réflexion sur l'agrandissement de la bibliothèque afin de proposer un espace réservé à la lecture sous forme individuelle ou plus collective (lecture de contes...). - Réflexion sur l'hypothèse d'une salle de cinéma spécifique afin de proposer une certaine régularité voire un développement de l'offre. - Réflexion sur les espaces extérieurs (skate parc : couverture ?, stades : conditions d'ouverture, parc des jeux, etc.). 		



ENJEU 2 – OPTIMISER LES REPONSES AUPRES DES JEUNES LES PLUS FRAGILES			
AXES DE TRAVAIL ISSUS DU DIAGNOSTIC	ACTIONS	PILOTE	PRIORITE
Co-construction partenariale de programmes de prévention santé / soutien à la parentalité	2-1 Développement d'un programme de prévention coordonné à destination des jeunes	ATS	2021
	2-2 Promotion de l'éducation à la bienveillance et la communication non violente	CPS	2021
Suivi et accompagnement des élèves en difficultés	2-3 Réflexion sur la mise en place d'un service social en faveur des élèves	EN	2022
	2-4 Mise en place d'un dispositif d'accompagnement à la scolarité dès le primaire	CT	2023
Inclusion des jeunes porteurs de handicap dans le milieu ordinaire	2-5 Inclusion des jeunes en milieu scolaire	ATS	2020-2021
	2-6 Inclusion des jeunes dans les activités de loisirs	DCSTEP	2022-2023
	2-7 Inclusion des jeunes adultes dans le milieu économique	DCSTEP	2021
Aide au répit pour les parents d'enfants porteurs de handicap	2-8 Mise en place d'actions spécifiques d'aide au répit hors temps scolaire	ATS	2022-2023

FICHE ACTION 2-1 DÉVELOPPEMENT D'UN PROGRAMME DE PRÉVENTION COORDONNÉ À DESTINATION DES JEUNES

ENJEU / THEMATIQUE	ENJEU 2 – OPTIMISER LES REPONSES AUPRES DES JEUNES LES PLUS FRAGILES	PILOTE ET CO-PILOTE	ATS / CPS
AXE DE TRAVAIL	Construction partenariale de programmes de prévention santé / soutien à la parentalité	PRIORITE	2021
CONSTATS	Des problématiques qui questionnent autour des conduites à risque, des addictions, de la sexualité, du bien-être des jeunes. Des actions de prévention et des modalités d'accompagnement individuelles à co-construire entre les intervenants (de l'éducatif, au loisir et au médico-social dès le primaire).	GROUPE PROJET	EN - CPS - DCSTEP CSAPA - Jeunes (associations, instances, CTJ) - CMPEA - Mairies - animateurs loisirs
DESCRIPTION Cf. Feuille de route Santé 5.1, 5.2, 2.1 2.2	<ul style="list-style-type: none"> - Créer une « Conférence des financeurs de la prévention Jeunesse » (sur le modèle de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie) pour coordonner les financements et établir un programme d'actions de prévention et de soutien à la parentalité co-construit, co-porté et pérenne. - Elargir le « réseau périnatalité » aux acteurs de la jeunesse (y compris les enseignants) avec pour objectif d'améliorer le partage d'information entre les différentes structures (Cf. FDR action 2.1 pour plus de détails) et proposer des formations communes (éducation bienveillante et communication non violente cf. fiche 2.1 bis). - Mieux faire connaître les « consultations jeunes consommateurs » du CSAPA (mercredi après-midi habituellement). - Mener une réflexion en vue d'améliorer la réponse au besoin d'accompagnement psychologique des jeunes (renforcement des moyens du CMPEa ? missions de psychothérapeutes ? offre libérale ? Lieu d'écoute à créer avec des professionnels formés ?) Ce lieu pourrait être adossé à l'Espace jeunesse. - Proposer, dans les écoles privées et publiques, des activités périscolaires ayant une visée éducative (cf. fiche 2.3) 		

FICHE ACTION 2-2 PROMOTION DE L'EDUCATION A LA BIENVEILLANCE ET LA COMMUNICATION NON VIOLENTE

ENJEU / THEMATIQUE	ENJEU 2 – OPTIMISER LES REPONSES AUPRES DES JEUNES LES PLUS FRAGILES	PILOTE ET CO-PILOTE	CPS / ATS
AXE DE TRAVAIL	Construction partenariale de programmes de prévention santé / soutien à la parentalité	PRIORITE	2021
CONSTATS	Des problématiques qui questionnent autour des conduites à risque, des addictions, de la sexualité, du bien-être des jeunes. Des actions de « prévention » et des modalités d'accompagnement individuelles à co-construire entre les intervenants (de l'éducatif, au loisir et au médico-social dès le primaire).	GROUPE PROJET	CPS - EN - DCSTEP - Jeunes - CSAPA - CMPEA - Mairies - animateurs loisirs
<p>DESCRIPTION</p> <p style="color: #008000;">Cf. Feuille de route Santé 5.1, 5.2, 2.1 2.2</p>	<p>Les expériences en milieu éducatif montrent que la pratique de la communication non violente et de l'éducation bienveillante a un impact positif mesurable sur la qualité du climat scolaire ou familial, le bien-être des jeunes et des adultes, la prévention du décrochage scolaire et la motivation pour les apprentissages, la prévention et la lutte contre le harcèlement et toute forme de violence, la coopération et la coéducation avec les parents. Pour l'adulte, cette pratique permet de vivre, concrètement au quotidien, ses intentions éducatives bienveillantes et de développer une autorité, qui n'est pas basée sur les rapports de pouvoir, mais sur le respect des besoins de chacun, favorisant l'autonomie et la responsabilité, ainsi que la créativité et la capacité d'initiative.</p> <p>Localement, l'action consistera à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des formations/actions à l'éducation bienveillante et la pratique de la communication non violente à destination des enfants et des jeunes (via l'éducation nationale et le conseil territorial des jeunes) et des adultes qui interagissent avec eux (ex: enseignants, animateurs et éducateurs de la collectivité territoriale, membres et/ou professionnels d'associations). - Initier et animer des rencontres entre les enfants/jeunes et les adultes afin de mettre en commun les pratiques, confronter les regards et promouvoir les échanges autour de ces concepts et évaluer ces actions de formation. - Proposer au long cours des ateliers de pratiques aux enfants/jeunes et aux adultes afin d'ancrer les pratiques et installer le développement de l'éducation bienveillante et de la communication non violente sur le territoire. 		

FICHE ACTION 2-3 REFLEXION SUR LA MISE EN PLACE D'UN SERVICE SOCIAL EN FAVEUR DES ELEVES

FICHE ACTION 2-3 REFLEXION SUR LA MISE EN PLACE D'UN SERVICE SOCIAL EN FAVEUR DES ELEVES			
ENJEU / THEMATIQUE	ENJEU 2 – OPTIMISER LES REPONSES AUPRES DES JEUNES LES PLUS FRAGILES	PILOTE ET CO-PILOTE	EN / CT
AXE DE TRAVAIL	Suivi et accompagnement des élèves en difficultés	PRIORITE	2022
CONSTATS	Les établissements scolaires identifient par différents moyens (enseignants, infirmière scolaire, psychologues scolaires, cellule de veille du lycée, service MLDS...) les élèves en difficulté. Le recours aux services sociaux existants (CT ou CPS) n'est pas toujours une réponse adaptée. Une réflexion sur une réponse adaptée aux besoins des jeunes et de leurs parents serait la bienvenue.	GROUPE PROJET	EN - CPS - Mairies - Etat
DESCRIPTION	<p>Les liens familles/écoles sont importants lorsqu'un jeune rencontre des difficultés au niveau scolaire (résultats en baisse, décrochage, comportements inadaptés, isolement...). Les causes peuvent être multiples et l'implication de la famille est indispensable. La mise en place d'un dispositif de service social animé par un assistant social permettrait de coordonner les actions des différents intervenant autour de la situation de l'élève. L'intervention d'un assistant de service social compléterait une approche globale de la situation du jeune et de ses parents tout en assurant des fonctions de médiation et de régulation sociale, pour l'ensemble des établissements scolaires de l'archipel, publics et privés. En outre, ce dispositif de service social en faveur des élèves serait force de propositions pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques éducative et sociale. Son action serait inscrite dans une dynamique de partenariat et de travail en réseau.</p> <p>Ce dispositif assurerait des missions similaires à celles d'un service social en faveur des élèves, comme énoncé à la circulaire n° 2017-055 du 22 mars 2017 à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • contribuer à la prévention de l'échec scolaire, de l'absentéisme et du décrochage scolaire ; • contribuer à la protection de l'enfance et apporter soutien et conseil à l'institution dans ce domaine ; • contribuer à l'amélioration du climat scolaire ; • participer à l'éducation à la santé et à la citoyenneté, favoriser l'accès aux droits ; • participer à l'orientation et au suivi des élèves bénéficiant d'une orientation spécifique ; • concourir à l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap ou à besoins particuliers ; • soutenir et accompagner les parents, participer aux actions de soutien à la parentalité dans le cadre de la scolarité. <p>Dans l'attente, il convient de trouver des modalités de collaboration interservices pour répondre aux besoins des jeunes en difficulté repérés notamment par le lycée.</p>		

FICHE ACTION 2-4 MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE DES LE PRIMAIRE

ENJEU / THEMATIQUE	ENJEU 2 – OPTIMISER LES REPONSES AUPRES DES JEUNES LES PLUS FRAGILES	PILOTE ET CO-PILOTE	CT / EN
AXE DE TRAVAIL	Suivi et accompagnement des élèves en difficultés	PRIORITE	2023
CONSTATS	Les établissements scolaires repèrent par différents moyens (enseignants, infirmière scolaire, psychologues scolaires, cellule de veille du lycée, service MLDS...) des élèves potentiellement en difficulté de différents ordres. Dans certains cas, un accompagnement à la scolarité pourrait améliorer la situation dès l'entrée en primaire avec une implication des parents	GROUPE PROJET	CPS - Mairies - DCSTEP - CT - secteur associatif
DESCRIPTION	<p>L'action consiste à mener une réflexion en vue de développer dans l'archipel une offre d'accompagnement à la scolarité qui contribuerait à prévenir les difficultés scolaires et à lutter contre le décrochage scolaire : aide aux devoirs, accompagnement à la scolarité, soutien à la parentalité dès l'entrée à l'école primaire. La déclinaison des outils et dispositifs de la métropole (CLAS, études surveillées...) mérite d'être étudiée et surtout adaptée au contexte local (effectifs, spécificités). Cette offre peut être portée par des associations ou les mairies. Méthodologie proposée :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. repérage des situations par les établissements scolaires (conception d'une grille d'observation) 2. analyse des situations et proposition de une ou plusieurs modalités possibles d'accompagnement (apprentissage, aides aux devoirs, ouverture sur l'extérieur, soutien à la parentalité...) 3. étude des différentes hypothèses, des modalités d'organisation et chiffrage. <p>Cette action s'articule avec le développement d'activités périscolaires dans les écoles privées et publiques ayant une visée éducative, favorisant l'acquisition de comportements favorables à la santé, l'enrichissement culturel, l'épanouissement et le mieux-vivre ensemble des enfants, et correspondant aux horaires de travail des parents. Envisager l'élaboration d'un projet éducatif territorial)</p>		

FICHE ACTION 2-5 INCLUSION DES JEUNES EN MILIEU SCOLAIRE

ENJEU / THEMATIQUE	ENJEU 2 – OPTIMISER LES REPONSES AUPRES DES JEUNES LES PLUS FRAGILES	PILOTE ET CO-PILOTE	ATS / EN - MTA
AXE DE TRAVAIL	Favoriser l'inclusion des jeunes porteurs de handicap dans le milieu ordinaire	PRIORITE	2020/2021
CONSTATS	Malgré une inclusion scolaire facilitée depuis plusieurs années par l'ensemble des acteurs, un approfondissement dans le suivi des situations individuelles est à poursuivre ainsi qu'une meilleure connaissance du handicap de la communauté éducative et des élèves	GROUPE PROJET	Tous les établissements scolaires - CPS - SESSAD -
DESCRIPTION Cf. Schéma Autonomie fiche action PH 2	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la formation des AESH, ATSEM, enseignants, AVS, etc. (échanges avec le Nouveau-Brunswick, conférences, formations inter-institution à distance ou sur place, etc.) • Identifier des personnes ressources au sein de l'Education Nationale (une personne par degré) pour accompagner les équipes dans la mise en œuvre des PPS, PAP, PAI et dans le suivi des situations (adaptation des outils pédagogiques, conseils, etc.), et pour favoriser la mise en pratique des notions et approches vues en formation. • Promouvoir l'utilisation de la plateforme « Cap Ecole Inclusive » (circulaire de rentrée 2019 pour une école inclusive) • Sensibiliser les élèves au handicap dès la maternelle et jusqu'au lycée (interventions possibles du SESSAD sur la base d'un programme annuel préétabli). • Renforcer la collaboration entre SESSAD/équipes pédagogiques (concertation, temps d'échange, expertise, etc.). • Privilégier les interventions des professionnels du médico-social dans les établissements (sur la base d'une convention à conclure entre Education Nationale et SESSAD et moyennant la mise à disposition de locaux). • Poursuivre la mise en œuvre des préconisations du rapport de l'inspecteur TENNE (avril 2019). Penser un dispositif ULIS adapté à l'archipel et répondant aux enjeux d'inclusion et de préparation des jeunes à l'insertion professionnelle. 		

FICHE ACTION 2-6 INCLUSION DES JEUNES DANS LES ACTIVITES DE LOISIRS

ENJEU / THEMATIQUE	ENJEU 2 – OPTIMISER LES REPONSES AUPRES DES JEUNES LES PLUS FRAGILES	PILOTE ET CO-PILOTE	DCSTEP / CT
AXE DE TRAVAIL	Favoriser l'inclusion des jeunes porteurs de handicap dans le milieu ordinaire	PRIORITE	2022-2023
CONSTATS	<p>Les bénévoles ou salariés des associations sportives et culturelles, des accueils de loisirs sont parfois en difficultés lors de l'accueil d'enfants différents (connaissance du handicap, réactions appropriées à avoir et celles à éviter, manque d'outils...). Une expérience d'animateur supplémentaire dans le cadre de l'accueil de loisirs a été expérimentée avec succès.</p>	GROUPE PROJET	<p>ATS - CPS - Mairies - ensemble des structures des collectivités - secteur associatif - Vivre Ensemble</p>
DESCRIPTION Cf. Schéma Autonomie Fiche action PH 2	<ul style="list-style-type: none"> Former au handicap et à l'accompagnement des enfants porteurs de handicap les éducateurs sportifs, moniteurs, bénévoles et autres intervenants. Rappeler les obligations légales en matière d'inclusion et encourager toutes les structures (associatives et publiques) à adopter une démarche d'inclusion. Les structures des collectivités, les services de l'état et l'Education nationale doivent être exemplaires en la matière. Adapter les accueils aux besoins particuliers et revoir les projets d'établissement/de service en conséquence. Disposer de moyens humains supplémentaires ou complémentaires pour favoriser l'accès des jeunes en situation de handicap aux loisirs et aux sports en s'inspirant des expériences métropolitaines innovantes : dispositif d'accompagnateur supplémentaire du DAHLIR (financements possibles via la PCH et la CPS) ou poste de « Référent handicap » créé par la Fédération des centres sociaux de Vienne. Rendre accessibles les équipements et structures (obligation découlant de la loi de 2005). 		

FICHE ACTION 2-7 INCLUSION DES JEUNES ADULTES DANS LE MILIEU ECONOMIQUE

ENJEU / THEMATIQUE	ENJEU 2 – OPTIMISER LES REPONSES AUPRES DES JEUNES LES PLUS FRAGILES	PILOTE ET CO-PILOTE	DCSTEP / CT
AXE DE TRAVAIL	Favoriser l'inclusion des jeunes porteurs de handicap dans le milieu ordinaire	PRIORITE	2021
CONSTATS	Le milieu économique de l'archipel est peu sensibilisé à l'accueil de personnes porteuses de handicap dans les entreprises et administrations. L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés semble peu mise en œuvre. Il n'existe pas de structure ad'hoc pour l'accompagnement des jeunes adultes.	GROUPE PROJET	ATS - CPS - Pôle emploi - CT- Mairies - CACIMA - AGEFIPH - Médecine du travail
DESCRIPTION Cf. Schéma Autonomie Fiche action PH 1	<p>L'inclusion des jeunes adultes porteurs de handicap dans le milieu économique nécessite un plan d'actions à plusieurs niveaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> Poursuivre la sensibilisation des acteurs économiques (privés et publics) quant à leurs obligations légales, initiée en juin 2019 (formation AGEFIPH/MTA) Faire respecter les obligations en matière d'emploi des personnes en situation de handicap → application des pénalités prévues par la loi. Développer les missions « Cap Emploi » au sein de Pôle Emploi. Désigner et former un référent au sein de cette structure. Intégrer la clause sociale dans certains marchés publics afin d'engager l'ensemble des partenaires dans cette approche inclusive. Élaborer le Plan territorial d'insertion professionnelle des travailleurs handicapés (PTITH) prévu par le code du travail (art. L. 5211-5). Ce dernier doit être élaboré tous les cinq ans, par le service public de l'emploi, sous l'autorité du représentant de l'Etat dans la région. 		

FICHE ACTION 2-8 MISE EN PLACE D' ACTIONS SPÉCIFIQUES D'AIDE AU RÉPIT HORS TEMPS SCOLAIRE

ENJEU / THEMATIQUE	ENJEU 2 – OPTIMISER LES REPONSES AUPRES DES JEUNES LES PLUS FRAGILES	PILOTE ET CO-PILOTE	ATS / CT
AXE DE TRAVAIL	Offrir des solutions de répit aux parents d'enfants porteurs de handicap	PRIORITE	2022-2023
CONSTATS	L'accompagnement d'un enfant en situation de handicap peut être parfois « lourd » à porter pour les parents. Il ressort que les possibilités dans l'archipel sont limitées.	GROUPE PROJET	CPS - Mairies et CCAS - DCSTEP - structures des collectivités - SESSAD - SAAD
DESCRIPTION Cf. Schéma Autonomie Fiche action PH 2	<ul style="list-style-type: none"> Développer l'accompagnement des familles et des jeunes par le service d'aide et d'accompagnement à domicile – SAAD Famille (financements possibles des interventions via la PCH, l'action sociale famille, la protection de l'enfance) Dans l'attente d'une offre de restauration scolaire, offrir des solutions de répit sur les temps de midi, via le SESSAD - pour les enfants qui en relèvent, via le SAAD ou via le CAFS (recours possible au portage de repas de l'Association « Restons Chez Nous »). Pendant les vacances scolaires, faire de l'inclusion des enfants dans les accueils de loisirs et les séjours de vacances une priorité. Prévoir un accompagnement spécifique pour ces enfants en mobilisant les fonds disponibles (CPS). Pour les temps de répit plus longs, en séquentiel, sur les week-end, mettre à profit le centre d'accueil familial spécialisé (CAFS) existant depuis 2016 comme solution de répit potentielle. Limiter au maximum les déplacements des jeunes suivis par le SESSAD et le CMPEA entre école, service et domicile (aujourd'hui ces déplacements et le transport des enfants sont à la charge des parents), et faire de la prise en charge dans les lieux de vie la règle. Développer des activités périscolaires ouvertes à tous et adaptées à l'accueil des enfants en situation de handicap. 		



ENJEU 3 – STRUCTURER L'ACCOMPAGNEMENT AU DEPART DES JEUNES ET LE SUIVI IN SITU			
AXES DE TRAVAIL ISSUS DU DIAGNOSTIC	ACTIONS	PILOTE	PRIORITE
Co-construction partenariale d'actions pour préparer au départ	3-1 Action conjointe des institutions au sein du lycée	CT	2020/2021
	3-2 Appui à la mise en place d'actions menées par les « pairs »	CT	2021/2022
	3-3 Création d'outils de communication adaptés	CT	2021/2022
Prise en charge des jeunes en retour précoce	3-4 Mise en place d'un dispositif d'accompagnement des jeunes en retour précoce	CT	2020

FICHE ACTION 3-1 ACTION CONJOINTE DES INSTITUTIONS AU SEIN DU LYCEE

ENJEU / THEMATIQUE	ENJEU 3 – STRUCTURER L’ACCOMPAGNEMENT AU DEPART DES JEUNES ET LE SUIVI IN SITU	PILOTE ET CO-PILOTE	CT / CPS
AXE DE TRAVAIL	Co-construction partenariale d’actions pour préparer au départ	PRIORITE	2020/2021
CONSTATS	Le départ en Métropole (ou au Canada) entre 15 et 25 ans fait partie de la culture de l’archipel, un passage obligé. Ce départ n’est pas anodin et peut entrainer des situations de mal-être avec des retours précoces. Les dispositifs, modalités d’information expérimentés par les institutions ne satisfont ni les jeunes, ni les familles ni les professionnel.les.	GROUPE PROJET	EN - jeunes (associations, instances, CTJ) - DCSTEP - secteur associatif - familles
DESCRIPTION	<ul style="list-style-type: none"> - Repenser le contenu et l’animation des réunions d’information de février et de mai auprès des jeunes candidats au départ et de leurs parents. Objectifs : permettre l’identification des différents professionnels à disposition pour aborder tous les sujets (orientation, problèmes administratifs, questions autour du bien-être, de l’isolement, contacts in situ...) ; répondre aux questions autour des bourses, des aides diverses, des démarches de sécurité sociale, du logement ; créer les conditions du dialogue et de l’échange ; proposer des RDV individuels suite aux réunions (février au lycée et mai au CCS). - Organiser des permanences au lycée la semaine suivante (2 jours) pour des rendez-vous individuels ouverts aux jeunes et à leurs parents. Ces plages horaires pourront être réparties entre les partenaires. - S’interroger sur le repérage des jeunes en amont du départ (par l’Éducation nationale notamment) : questionnaires systématiques à tous les jeunes et aux parents, entretiens orientés sur les questions de la projection du jeune in situ (présentation des professionnels à contacter en cas de problèmes, questions particulières...), repérage des signaux d’alerte (trop optimistes, trop pessimistes...). 		

FICHE ACTION 3-2 APPUI A LA MISE EN PLACE D' ACTIONS MENEES PAR LES « PAIRS »

ENJEU / THEMATIQUE	ENJEU 3 – STRUCTURER L'ACCOMPAGNEMENT AU DEPART DES JEUNES ET LE SUIVI IN SITU	PILOTE ET CO-PILOTE	CT / CPS
AXE DE TRAVAIL	Co-construction partenariale d'actions pour préparer au départ	PRIORITE	2021/2022
CONSTATS	Les échanges entre pairs peuvent faciliter le dialogue et l'écoute. Sur l'archipel, ces échanges sont peu systématisés et organisés. L'association Mots dits îles (composée de jeunes étudiants en métropole et ailleurs) a pour objectifs de favoriser des liens entre les îliens in situ et sur SPM en particulier l'été. Elle rencontre des difficultés à mobiliser ses membres.	GROUPE PROJET	EN - DCSTEP - Mairies - Archipel développement - jeunes (associations, instances, CTJ)
DESCRIPTION	<ul style="list-style-type: none"> • Inciter les étudiants et anciens étudiants à faire part de leur expérience (via le fichier des bourses, des contacts du lycée, FIER SPM, etc.) ; organiser des rencontres (au sein du lycée par exemple) en s'appuyant sur les instances CVL et CESC pour la co-organisation. • Encourager la pair-aidance (tutorat, liste de contacts par ville, etc.). • Appuyer les associations de jeunes existantes pour organiser des évènements autour de la thématique du départ mais aussi in situ tout au long de l'année. 		

FICHE ACTION 3-3 CREATION D'OUTILS DE COMMUNICATION ADAPTES

ENJEU / THEMATIQUE	ENJEU 3 – STRUCTURER L'ACCOMPAGNEMENT AU DEPART DES JEUNES ET LE SUIVI IN SITU	PILOTE ET CO-PILOTE	CT / CPS
AXE DE TRAVAIL	Co-construction partenariale d'actions pour préparer au départ	PRIORITE	2021/2022
CONSTATS	Les outils de communication et d'informations disponibles à ce jour à destination des jeunes et de leur famille sont pour l'essentiel en version papier et distribués lors des réunions d'informations au sein du lycée. Le contenu et les formats sont à repenser.	GROUPE PROJET	EN - DCSTEP - Mairies - Archipel Dév. - jeunes (associations, instances, CTJ - volontaires)
DESCRIPTION	<ul style="list-style-type: none"> - Concevoir une application qui pourrait être co-gérée et co-alimentée par les partenaires. Les jeunes pourraient y poser leurs questions et obtenir des informations et réponses. Cet outil pourrait aussi répondre à des situations d'urgence. - Associer les jeunes à la construction de cette application. - S'appuyer sur l'association « Familles rurales » et notamment sur leur réseau de bénévoles et de salariés dans les différentes régions de métropole qui pourrait servir d'appui et de contact pour les jeunes en cas de questionnements ou de difficultés (forme de neutralité pouvant faciliter les contacts). 		

FICHE ACTION 3-4 MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES EN RETOUR PRECOCE

ENJEU / THEMATIQUE	ENJEU 3 – STRUCTURER L'ACCOMPAGNEMENT AU DEPART DES JEUNES ET LE SUIVI IN SITU	PILOTE ET CO-PILOTE	CT / CPS
AXE DE TRAVAIL	Prise en charge des jeunes en retour précoce	PRIORITE	2020
CONSTATS	Entre 5 et 10 jeunes par ans reviennent prématurément de leurs études en Métropole ou au Canda (entre 5% et 10% du total). Ces jeunes sont parfois en grande souffrance et peuvent vivre cette situation comme un échec qui freine leur remobilisation. Les modalités d'accompagnement de ces jeunes ne sont pas organisées à ce jour.	GROUPE PROJET	EN - DCSTEP - Pôle Emploi
DESCRIPTION	<p>Proposition de dispositif à mettre en place en lien avec le service Formation-Insertion de la CT, le CIO et la CPS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repérage des jeunes par le service Formation-Insertion qui est informé du retour précoce par le jeune lui-même ou ses parents. - Envoi d'un courrier par la CT informant le jeune de la nécessité de rembourser les frais engagés. Proposition, dans ce même courrier, d'un rendez-vous systématique avec un des référents identifiés (CT, CPS ou CIO). L'objectif de ces rencontres est d'accompagner le jeune dans son nouveau projet (formation ou emploi). Des rencontres peuvent également être proposées aux parents. <p>L'identification des référents est indispensable au bon fonctionnement du dispositif, au moins deux professionnels par structure : psychologue et infirmière pour l'EN, CESF pour la CPS, psychologue et assistante sociale pour la CT. Ces référents seraient les mêmes que ceux chargés de l'animation de l'appli locale numérique. Ce dispositif doit être présenté au sein des instances lycéennes, des réunions d'informations auprès des jeunes et de leurs parents.</p> <p>Pour la suite de l'accompagnement, le lien devra être réalisé avec l'espace information jeunesse (enjeu 4)</p>		



ENJEU 4 – AGIR SUR LA LEVEE DES FREINS A L'INSTALLATION DES JEUNES 18-30 ANS			
AXES DE TRAVAIL ISSUS DU DIAGNOSTIC	ACTIONS	PILOTE	PRIORITE
Création d'outils d'observation de l'emploi, formation et des compétences	4-1 Structuration de la fonction d'observation sur SPM	CT	2021
Adaptation des filières professionnelles	4-2 Adaptation des filières professionnelles du lycée	CT	2022
Accompagnement, information et orientation des jeunes	4-3 Renouveau du forum des métiers	CT	2020/2021
	4-4 Création d'un espace d'information jeunesse (guichet intégré)	CT	2021
	4-5 Soutien à l'installation et à l'insertion des jeunes	CT	2021
Logement des jeunes : un élément de la stratégie habitat	4-6 Mise en place de dispositifs spécifiques pour le logement des jeunes	CT	

FICHE ACTION 4-1 STRUCTURATION DE LA FONCTION D'OBSERVATION SUR SPM

ENJEU / THEMATIQUE	ENJEU 4 – AGIR SUR LA LEVEE DES FREINS A L'INSTALLATION DES JEUNES 18-30 ANS	PILOTE et CO-PILOTE	CT / DCSTEP
AXE DE TRAVAIL	Création d'outils d'observation de l'emploi, formation et des compétences	PRIORITE	2021
CONSTATS	<p>Une problématique transversale à lever sur SPM est l'absence d'observatoire et d'analyse quel que soit les champs d'intervention. La première des difficultés est la collecte (les données nationales de l'INSEE et de la CAF notamment ne sont pas disponibles dans leur intégralité ...). Par ailleurs les celles sur l'emploi, la réalité économique des entreprises ne sont pas disponibles. A noter une volonté limitée des acteurs économiques de communiquer certaines informations. En revanche des données existent dans les différentes institutions mais ne sont exploitées. Des moyens humains ne sont pas mobilisés sur ces sujets dans aucune des institutions.</p>	GROUPE PROJET	CACIMA - CPS - Mairies - Archipel Développement - Pole Emploi - CEFOP
DESCRIPTION	<p>Etablir une cartographie de l'emploi et des compétences (statut, niveau de rémunération, démographie des actifs...) Etoffer les ressources au service de l'observation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un travail préparatoire : benchmarking autour des observatoires de l'emploi et de la formation et réaliser un inventaire des données mobilisables en l'état dans chacune des structures et institutions (CPS, Etat, CACIMA, CT) et déterminer des priorités d'analyse. • Se doter d'une compétence statistique mutualisée (en lien avec le SDS). • Observer les parcours de qualification de la jeunesse via les données disponibles dans le cadre du service Formation-Insertion de la CT et celles de l'Education Nationale, et mesurer l'impact de l'information sur les perspectives d'emploi. 		

FICHE ACTION 4-2 ADAPTATION DES FILIERES PROFESSIONNELLES DU LYCEE

ENJEU / THEMATIQUE	ENJEU 4 – AGIR SUR LA LEVEE DES FREINS A L’INSTALLATION DES JEUNES 18-30 ANS	PILOTE et CO-PILOTE	CT / EN
AXE DE TRAVAIL	Adaptation des filières professionnelles	PRIORITE	2021
CONSTATS	Une offre de formation professionnelle, via le lycée, diversifiée mais qui peine à avoir des effectifs minimums. Les difficultés rencontrées à faire évoluer l’offre sont de deux ordres : le manque de lisibilité et visibilité des besoins des entreprises de l’archipel notamment et d’inertie liée à des contraintes organisationnelles et aux RH en place.	GROUPE PROJET	CACIMA - DCSTEP - Pole Emploi - Archipel développement
DESCRIPTION	<ul style="list-style-type: none"> • Construire une stratégie d’adaptation des filières du lycée professionnel au regard des besoins en main d’œuvre de l’archipel. • Développer les périodes d’immersion en entreprise/de formation en milieu professionnel. • Réfléchir à des complémentarités entre formation initiale et continue (rôle des GRETA en métropole afin de mutualiser les ressources humaines et plateaux techniques) 		

FICHE ACTION 4-3 FORUM DES METIERS

ENJEU / THEMATIQUE	ENJEU 4 – AGIR SUR LA LEVEE DES FREINS A L’INSTALLATION DES JEUNES 18-30 ANS	PILOTE et CO-PILOTE	CT / Pôle Emploi
AXE DE TRAVAIL	Accompagnement, information et orientation des jeunes	PRIORITE	2020
CONSTATS	Les jeunes et leur famille ont une connaissance limitée des potentiels économiques de l’archipel. Deux raisons : une absence d’observation globale et une communication dans ce domaine relativement atone. A travers les forums de métiers organisés précédemment, on constate une difficulté pour les entreprises à comprendre ce qu’est une compétence : un écart entre l’affichage métier et les compétences réelles souhaitées.	GROUPE PROJET	EN - CACIMA - Etat - - Archipel Développement
DESCRIPTION	<ul style="list-style-type: none"> - Reposer les objectifs du Forum des métiers : une vision des métiers porteurs/en tension dans l’archipel. Une organisation plus partenariale est à mettre en œuvre : mise en place d’une équipe projet dès 2020 avec l’organisation d’un forum fin 2021. - Envisager un accompagnement des entreprises sur le recrutement par les compétences (cf. SDS.) : déterminer avec eux leur proposition / d’animation de leur stand. Le rôle de la CACIMA est primordial sur ce point en lien avec Pôle emploi. 		

FICHE ACTION 4-4 UN GUICHET INTEGRE : UN ESPACE INFORMATION JEUNESSE

ENJEU / THEMATIQUE	ENJEU 4 – AGIR SUR LA LEVEE DES FREINS A L’INSTALLATION DES JEUNES 18-30 ANS	PILOTE et CO-PILOTE	CT / DCSTEP
AXE DE TRAVAIL	Accompagnement, information et orientation des jeunes	PRIORITE	2021
CONSTATS	L’absence de structure, lieu pour renseigner les jeunes qui veulent s’installer, rester ou revenir sur l’archipel est un des freins repéré à l’installation. En effet, les missions d’accompagnement pouvant être remplis par des structures/outils « classiques » comme une Mission Locale, un Point Accueil Ecoute Jeunes, un Bureau d’accès au logement ou un Espace informations jeunesse ne sont pas proposées à ce jour.	GROUPE PROJET	Pôle Emploi - CPS - CACIMA - Mairies - EN
DESCRIPTION	<p>Créer un lieu-ressource (physique et numérique) pour accueillir, renseigner et accompagner les jeunes dans leur projet de vie autour du logement, de l’emploi, de la formation, de la création d’activités, etc.</p> <p>Ce guichet intégré d’information, d’accueil et d’écoute est à mettre en lien avec l’Espace Jeunes et le Bureau d’Accès au Logement. Il pourrait se situer dans les locaux ou à proximité de l’Espace Jeunes. Pour l’animation de ce lieu, une mutualisation des moyens entre les différentes institutions est à rechercher.</p> <p>Dans l’attente d’un lieu identifié, l’information et l’accueil pourraient se faire via une application numérique, tandis que l’accompagnement pourrait se faire sous la forme de permanences assurées par des professionnels identifiés des différentes institutions dans des locaux existants (CACIMA, Francoforum, Au coin de la rue, mairies, etc.). Les compétences requises des professionnels sont l’écoute, le respect de la confidentialité, la connaissance des partenaires et de l’ensemble des dispositifs existants sur les champs du logement, de l’emploi, de la formation.</p>		

FICHE ACTION 4-5 UN SOUTIEN FINANCIER A L'INSERTION ET L'INSTALLATION DES JEUNES

ENJEU / THEMATIQUE	ENJEU 4 – AGIR SUR LA LEVEE DES FREINS A L'INSTALLATION DES JEUNES 18-30 ANS	PILOTE et CO-PILOTE	CT / DCSTEP
AXE DE TRAVAIL	Accompagnement, information et orientation des jeunes	PRIORITE	2021
CONSTATS	Les moyens financiers des institutions à destination des jeunes sont surtout centrés sur ceux qui partent aux études en métropole ou à l'étranger. Les moyens mis en œuvre pour favoriser leur retour ou installation semblent moins importants ou sont moins lisibles. L'appui et l'accompagnement à la création d'activités méritent d'être développés/renforcés.	GRUPE PROJET	CPS - Pôle Emploi - Mairies - CISPM - CACIMA - Etat - EN
DESCRIPTION Lien avec le SDS	<p>Repenser ou définir des dispositifs de soutien financier à l'installation et l'insertion des jeunes dans l'archipel en lien avec le Schéma de Développement Stratégique de l'Archipel. Ce soutien financier vient en appui de l'accompagnement réalisé par les professionnels de l'espace information jeunesse (fiche 4.4). Parmi les pistes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'un Fonds d'aide aux jeunes co-financé (CT, Etat, autres) et adapté aux besoins des jeunes de l'archipel, orienté vers ceux qui restent : aide spécifique à l'installation, etc. • Développement et renforcement des dispositifs et actions d'insertion à destination des jeunes • Déclinaison des nouvelles mesures gouvernementales auprès des jeunes annoncées en juillet 2020 (« un jeune, une solution », contrats d'insertion, etc.) • Déploiement du service civique (auprès des associations et institutions locales) et du service universel. • Soutien renforcé à l'entrepreneuriat des jeunes et à la création ou reprise d'activité : aide et accompagnement dédiés, location à faible coût de bureau/atelier et logement, notion de pluriactivité à explorer, espace de co-working, co-living, aide à la formation à distance (espace dédié + appui financier). 		

FICHE ACTION 4-6 - LE LOGEMENT DES JEUNES

ENJEU / THEMATIQUE	ENJEU 4 – AGIR SUR LA LEVEE DES FREINS A L’INSTALLATION DES JEUNES 18-30 ANS	PILOTE et CO-PILOTE	CT / DCSTEP
AXE DE TRAVAIL	Logement des jeunes : un élément de la stratégie habitat	PRIORITE	2021
CONSTATS	Le manque de logement et le coût du logement à la location ou à la vente est le premier frein mis en avant par les jeunes pour leur maintien ou leur retour sur l’archipel.	GROUPE PROJET	CPS - Pôle Emploi - CACIMA - CISPM - Mairies - Archipel Développement
DESCRIPTION	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l’accès des jeunes au logement : <ul style="list-style-type: none"> - Redéployer le Fonds de solidarité logement en l’adaptant aux besoins locaux (fonds commun : CT, Etat, CPS, mairies, fournisseurs NRJ) - Revoir les conditions d’attribution des logements jeunes de la CT et de la Mairie de SP (âge, niveau de ressources, autres conditions) - Déployer les allocations logement (ALS / ALF) en 2021 – compétence CPS - Créer un « Bureau d’Accès au Logement » qui pourrait être porté par la CISPM ou le CCAS de Saint-Pierre, en lien avec l’Espace information jeunesse. • Créer des logements sociaux ou à loyer modéré à Miquelon dont certains pour les jeunes jusqu’à 30 ans. • Créer un « parcours logement » du jeune de la location à l’accession. Produire des logements spécifiques adaptés à la demande et aux besoins des jeunes (avec pour objectif de détendre le marché) : location simple ; location/accession de type « Pain de sucre » ; terrains à la construction réservés aux jeunes primo-accédants ; baux glissants ; appartements à loyer modéré (T1/ T2 / T3) pour une première décohabitation ou le retour des études (ces appartements pourraient aussi servir aux « missionnaires » et saisonniers). Imaginer un portage mixte public/privé ou via un office HLM. Privilégier le bâti vacant. • Créer un bailleur social unique qui pourrait être la CISPM. 		